

Tagette ou tagète



Tagetes minuta ou glandulifera

Parties aériennes



La plante :

Elle n'est pas endémique, mais se plaît sur les Hautes-Terres de Madagascar. "Mauvaise herbe", elle envahit talus et fossés et peut atteindre les deux mètres. Elle fleurit tardivement en fin de saison des pluies. Sa surexploitation entraîne par endroits sa raréfaction, malgré sa fréquence originelle.

L'huile essentielle : de couleur variable (de vert-jaune à un rouge brique très colorant), d'odeur puissante avec des caractéristiques fruitées de pomme verte, elle contient des cétones et des coumarines. On utilise surtout pour parfumer boissons et cosmétiques.

AROMATHÉRAPIE

Cette huile essentielle est assez peu utilisée en aromathérapie, à cause des coumarines, qui sont à manier avec précaution en raison de leur action photosensibilisante, et des cétones, neurotoxiques.

Elle a cependant un réel intérêt comme **insecticide** et insectifuge, **nématicide** et **fongicide**. Elle est également antiinfectieuse, anticatharrhale et mucolithique. Et pour finir de se rapprocher des armoises, elle est emménagogue.

Elle est utilisée dans :

les parasitoses intestinales et entérocolites parasitaires,
les **candidoses** (à associer à l'usage externe du géranium)
les affections respiratoires avec toux
l'aménorrhée

Conseils d'utilisation :

En usage interne, et de courte durée
3 gouttes trois fois par jour pendant trois à quatre jours
Diluée dans l'huile, pour les cors au pieds et le "pied d'athlète".

Précautions d'emploi :

Pas d'usage externe pure.
L'exposition au soleil est à éviter lors de l'utilisation de cette essence.
Ne pas donner aux bébés ni aux femmes enceintes (abortive).



Retour à la table

Communiquez vos expériences

